

Programme pour la surveillance accrue des maladies chroniques **PSAMC**

Vise à combler les lacunes des données probantes en matière de surveillance de la santé publique, en particulier dans les populations dont les capacités doivent être renforcées.

Le PSAMC a pour but de combler les lacunes en finançant des organisations pour qu'elles mènent des activités de surveillance qui explorent diverses méthodes, approches et technologies.

1 PRIORITÉS

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) identifie les domaines prioritaires et les lacunes en matière d'information qui peuvent être abordés dans le cadre du PSAMC

Les besoins actuels en matière de surveillance sont évalués par l'ASPC



2 LANCEMENT

Une procédure d'appel d'offres est lancée tous les trois ans, soulignant les besoins en matière de preuves et encourageant les organisations éligibles à présenter une demande de financement

3 REVUE

Suite à la revue par l'ASPC des demandes envoyées par des organisations partout au Canada, les projets sont sélectionnés sur la base des critères établis pour le programme.

Le financement est accordé aux organisations pour mener des activités de surveillance et combler les lacunes en matière de données probantes

4 COLLECTE DE DONNÉES

Les bénéficiaires du financement collectent des données, les intègrent, les analysent et les interprètent, et diffusent des informations à ceux qui peuvent bénéficier de l'utilisation des données.

5 COMPRÉHENSION

Le financement du PSAMC permet de développer de nouveaux domaines d'étude et d'améliorer la compréhension des problèmes de santé persistants au Canada.

Les problèmes de santé persistants au Canada sont mieux compris

6 PREUVE

Les données probantes générées par les bénéficiaires, y compris les facteurs de risque et de protection pour les maladies et les affections chroniques, les blessures, la santé / la maladie mentale, les problèmes de substances, sont utilisées pour traiter les problèmes de santé publique persistants au Canada.

